



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de : **Mercredi 27 Octobre 2021**

OBJET : Commission Adhoc chargée d'émettre des propositions pour la mise à l'honneur des anciens Présidents, Agents et Bienfaiteurs du PNRM -

Président de séance : Monsieur Félix ISMAIN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 27 Octobre, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 10h en présentiel ou par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I – Dossiers Administratifs

1. Remplacement du 1^{er} Vice-Président
2. Mise en place des Commissions de la Commande publique
3. Mise à l'honneur des Présidents, Agents et bienfaiteurs du Parc dans le cadre des 45 ans du PNRM

II – Dossiers Valorisation du Patrimoine

4. Plan de financement de « l'Opération Grand Site » des Salines
5. Adhésion du PNRM au réseau des Grands Sites de France

III – Dossiers Economie Durable

6. Indemnisation des Caféculteurs - Partie 2 – 2020 / 2021
7. ACI de Fleurissement des sites touristiques des communes du Sud : CAESM/PNRM
8. Participation du PNRM aux Villages de la Transat Jacques VABRE
9. Projet de laboratoire OSAIN
10. Développement du programme Agroforesterie 2021

IV – Points informations

11. Etat d'avancement du Chantier de Fleurissement des Centres-Bourgs des Communes de la Martinique
12. Rapport d'information sur l'évaluation de la candidature de la Martinique à l'UNESCO
13. Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – k. BERNABÉ - C. EMMANUEL – N. LIMIER – S. NORCA – F. CARIUS - Messieurs E. DUFEAL – F. ISMAIN – M. NADEAU -

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : - Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) - Mr J. MONFORT(Diamant) — Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds-Saint-Denis) - Mr L. JOUYE DE GRANDMAISON (Fort-de-France) - Mr J. DOMERGUE (François) – Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) – Mr J. THABAR(Gros-Morne) -Mr S. THALMENCY (Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr M. MICHALON (Marigot) - Mr E. GABRIEL(Marin) - Mr R. BRITHMER(Morne-Rouge) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE(Prêcheur) – Mr G. GLONDU(Rivière-Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE(Rivière-Salée) - Mr R. DULYMOIS(Robert)- Mme M-A APOCALE (Saint-Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr M. GOBALSAMY(Saint-Pierre) - Mr J. ELISABETH (Sainte-Luce) - Mme J. BAZABAS(Sainte-Marie) - Mr E. JULTAT(Schœlcher)- Mr C. PALIN (Trinité) – Mme B. BARDOUX (Trois Ilets) –

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→CTM : Mr J-C ECANVIL à Mr G. MONSTIN (Carbet) -

→Communes : Mr D. DELEPINE(Ducos) à Mr J. MONFORT (Diamant) - Mr C. SAINT-CYR (Sainte-Anne) à Mr R. DULYMOIS (Robert) – Mr. L. CLEMENTE(CACEM) à Mr L. DE GRANDMAISON(Fort-de-France) -

Membres titulaires absents

→CTM : Mr N. AZEROT – Mme L. BEAULIEU – Mr D. DINAL – Mr O. MARIE-REINE - Mr J. ROSE – Mme M-A. RAVIN (excusée)

→Communes : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) -Mme L. BESUBE(Ajoupa-Bouillon) - Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) – Mr A. BIRON(Case-Pilote) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr L. OCCOLIER (Vaudin)

→Communautés d'agglomération : Mr J-F. BEAUNOL (CAESM)

Invités : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM

Assistaient à la Réunion

Monsieur M. VEILLEUR, Directeur Général des Services du PNRM par intérim et ses Collaborateurs



Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique :

- Vu** le code général des collectivités territoriales aux articles 2311-1 et
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu** la délibération n° 21-29 en date du 04 août 2021 portant élection du Président du Comité Syndical du Parc naturel régional de la Martinique,
- Vu** la délibération n° 21-30 en date du 04 août 2021 portant élection des Membres du Bureau du Comité Syndical sous la Présidence du Président élu,

Considérant que le Parc Naturel Régional de la Martinique est né en 1976, de la volonté de concilier préservation des patrimoines naturel, culturel et développement économique de l'archipel et que le PNRM doit fêter en 2021 ses 45 ans,

Et qu'il serait bienvenue à cette occasion de mettre à l'honneur les anciens présidents et administratifs qui ont œuvré pour cette institution :

- On peut ainsi citer, les regrettés Présidents : Michel RENARD, et Edouard JEAN-ELIE
- Mais aussi ceux qui sont parmi nous, comme Messieurs Emmanuel LUCIEN, Olga DELBOIS, Georges NEGOUAI, ou Madame Lise N'GUELA ...

Plus récemment le PNRM a été endeuillé par les disparitions d'anciens vice-présidents ou d'anciens agents du Parc.

Considérant que l'objectif étant de rappeler nos fondements, mais également de se mettre en perspective dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte du PNRM. Il s'agit également de renforcer la dynamique de réseau et de partage d'expériences avant la période de révision de la Charte,

Considérant que cette mise à l'honneur se ferait sous la forme d'actions telles que la dénomination de salles, des sites, des sentiers de randonnées...

Considérant qu'il est proposé de mettre en place une commission Adhoc de 5 membres qui sera accompagnée techniquement par la Direction en charge de l'animation du territoire, pour aboutir à des propositions concrètes et pour effectuer le suivi de cette action.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Comité syndical,

Article 1

Approuve la mise en place d'une Commission Adhoc chargée d'émettre des propositions pour la mise à l'honneur des anciens présidents, agents et des bienfaiteurs du PNRM.

Article 2

Désigne les élus suivants comme membres de cette commission :

Délégués Titulaires		Délégués Suppléants	
APOCALE Marie-Annick	Commune de St-Esprit	CYRILLE Charles	Commune du Prêcheur
DULYMOIS Robert	Commune du Robert	GABRIEL Emile	Commune du Marin
GOBALSAMY Mickael	Commune de St-Pierre	GLONDU Georges	Commune Rivière Pilote
LAMIN Marie-Josée	Commune de St-Joseph	MONFORT Jean	Commune du Diamant
SALIBER Karine	Commune du Morne-Vert	SAINTE-ROSE-FRANCHINE Alex	Commune de Rivière-Salée

Article 3

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le Mercredi 27 Octobre 2021

Le Président,

Félix ISMAÏN

